



Patrick WEITEN
Ancien Député
Président du Département de la Moselle
Président de MOSELLE FIBRE

Madame, Monsieur,

Le Département de la Moselle, la Communauté de Communes de LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS et d'autres intercommunalités de Moselle, ont créé MOSELLE FIBRE pour déployer un réseau Très Haut Débit en Moselle, en zone rurale et périurbaine.

Nous avons fait le choix, conjointement avec les autres élus de MOSELLE FIBRE, de prioriser le déploiement sur les zones les moins bien desservies en télécommunications, afin de rééquilibrer l'accès au service entre la ville et nos campagnes.

Aujourd'hui, je suis fier de vous annoncer que la zone de déploiement de VALMUNSTER, où vous résidez, composée des communes de BETTANGE, COUME, ÉBLANGE, GOMELANGE, GUINKIRCHEN, MEGANGE, OTTONVILLE, PIBLANGE, ROUPELDANGE, TETERCHEN, VALMUNSTER, VELVING, est éligible au Très Haut Débit.

En raison de l'épidémie de COVID-19, la réunion de commercialisation qui a pour objectif de vous informer sur les offres disponibles ne pourra malheureusement se tenir dans la forme habituellement consacrée.

Néanmoins, les équipes de MOSELLE FIBRE (03.54.48.81.16 – contact@moselle-fibre.fr), de MOSELLE NUMERIQUE (contact.monu@moselle-numerique.fr) et de l'opérateur présent sur le réseau, sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Au-delà des schémas ou règlementations qui apparaissent bien éloignés des préoccupations de nos concitoyens, cette initiative d'élus locaux qui ont su se regrouper pour mutualiser les moyens et solliciter des financements (Europe, Etat, Région), débouche aujourd'hui sur une action concrète à votre service.

Le Président de MOSELLE FIBRE

Patrick WEITEN